



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX

Avis public vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 8 juillet 2026, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a approuvé des règlements concernant des modifications à la réglementation d'urbanisme de la Ville de Saint-Jérôme et de la Municipalité de Sainte-Sophie.

Les certificats de conformité par rapport au schéma d'aménagement ont été émis. En conséquence, les règlements suivants sont donc entrés en vigueur conditionnellement aux procédures prévues par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

- Saint-Jérôme : règlements 0350-003 et 0351-008 ;
- Sainte-Sophie : règlements 1478-2026 (2026-14) et 1479-2026 (2026-15).

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet au bureau municipal de la Ville de Saint-Jérôme, de la Municipalité de Sainte-Sophie ou à celui de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 13^e jour de juillet 2026.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Directeur général et greffier-trésorier